

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02 décembre 2009

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Tous les Conseillers municipaux étaient présents
Secrétaire de séance : Mme MOURÉ Crystel

Le compte-rendu sommaire de cette séance a été affiché le 7 décembre 2009 en exécution de l'article L.2121-25 du CGCT.

1- **Projet d'aménagement foncier de la forêt communale sur 15 ans**

Projet présenté par MM Pierre Grazide et Maxime Sandt de l'ONF, suite aux deux premières réunions du 27/05 et du 14/10/2009.

Le document officiel et l'extrait du registre sont remis à Monsieur le Maire.

a) **Présentation / description de la forêt actuelle**

- forêt globalement jeune mais relativement pauvre
- altitude 310/440m
- surface de gestion : 43,23 ha ; surface boisée : 31,95 ha
- Près des 2/3 de la forêt communale sont inclus dans le périmètre de Bétharram

b) **But de ce projet**

- conserver et entretenir le patrimoine existant en préservant la qualité du cadre de vie du village

c) **Décisions d'aménagement**

- création pistes d'accès (4600m)
- zone de boisement en futaie (essence préconisée : chêne sessile)
- Définition des concessions à usage agricole
- Entretien régulier des équipements d'accueil et des panoramas

d) **Bilan financier annuel (sur 15 ans)**

- bilan déficitaire annuel moyen d'environ 2.500 € par an

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le document d'aménagement qui fixe les règles de gestion applicables à la forêt communale pour une période de 15 ans.

2 - Plan Local d'Urbanisme

Le Maire propose au Conseil de réaliser une étude complémentaire et un relevé topographique sur des zones classées zones inondables sur les entrées Nord et Sud du village.

Coût de l'étude + relevé topographique : 12.558 € TTC

Approbation du Conseil municipal par 8 voix « pour », 2 voix « contre » et 5 « abstentions ».

3 - Assurance risques statutaires

Suite à l'appel d'offre à la concurrence organisé par le CDG64 pour parvenir à un contrat groupe mutualisant les risques, changement d'assureur au profit de la DEXIA SOFCAP qui a fait une proposition plus complète et moins onéreuse.

4 - Délibérations Budgétaires Modificatives

Le Conseil vote à l'unanimité l'ajustement des crédits relatifs

a) Travaux de l'école : Supplément de 760 € pour la réfection de la cour de l'école par la SACER.

b) PLU : + 5.800

c) Réhabilitation des ruisseaux : - 3.800 €

d) Traitements : Emploi agence postale (5.000 € en recettes et dépenses)

e) TVA logements sociaux et locaux commerciaux: Un transfert est réalisé pour prendre en compte une remarque des services fiscaux.

5 - Locations logements

Le Conseil autorise le Maire à signer les contrats de location des 3 logements sociaux et du logement sis rue du Parc des sports

6 - Camp de tourisme

Le gérant ayant annoncé son départ pour le 1^{er} janvier 2010, une consultation est en cours pour son remplacement. Le Conseil retiendra la meilleure candidature lors de la prochaine séance.

Fait à Lestelle-Bétharram, le 07 décembre 2009

La secrétaire de séance
Crystal MOURÉ

Le Maire
Jean-Marie BERCHON